

LA CHRONIQUE DU CEPED

Centre français sur la population et le développement

ISSN 1157-4186

Juillet-Septembre 1998, n° 30

L'IMMIGRATION OUEST-AFRICAINE EN EUROPE : UNE DIMENSION POLITIQUE SANS RAPPORT AVEC SON IMPORTANCE DÉMOGRAPHIQUE

La migration africaine vers l'Europe occupe une large place dans le débat politique des pays du Sud comme de ceux du Nord. L'importance de ce débat contraste avec le peu d'attention accordé aux effectifs en jeu concernant les courants migratoires impliquant les deux continents. En Europe, l'attention se focalise généralement sur l'immigration en provenance des pays hors de la Communauté, et sur l'importance de l'immigration clandestine dans un contexte de restriction des flux de personnes. Mais l'immigration en provenance des pays du Sud vers l'Europe devrait être relativisée par rapport aux autres courants migratoires et par rapport aux populations concernées aux lieux de départ et d'arrivée des migrants. Cette mise en perspective montre alors l'écart qui existe entre la dimension politique et la dimension démographique du phénomène.

L'immigration étrangère constitue un enjeu politique majeur dans les pays développés, qui s'emploient depuis les années 70 à limiter ou à contrôler l'immigration tout en encourageant le retour des immigrants dans leur pays d'origine. La politique de limitation de l'immigration en provenance des pays en développement tient sa justification dans les difficultés économiques consécutives au premier choc pétrolier de 1973. Dans les années 90 en Europe, les arguments économiques (chômage) sont toujours avancés pour justifier les politiques migratoires restrictives, et les raisons sociales (difficultés d'intégration, différences culturelles, cohésion nationale, etc.) sont de plus en plus évoquées pour renforcer le contrôle de l'immigration, en provenance en particulier d'Afrique et, de plus en plus, d'Asie.

Les enjeux de l'immigration sont tout à fait considérables en Europe d'un point de vue politique. Les partis d'extrême droite en font leur principal instrument de propagande, et les autres partis, quelle que soit leur place sur l'échiquier politique, n'hésitent pas à récupérer des éléments du discours extrémiste sur l'immigration pour tenter de séduire une partie de leur électeurat. Ce débat sur l'immigration dans les pays européens suscite de vives réactions dans les pays du Sud, et particulièrement en Afrique sub-saharienne, où les populations y voient la formalisation politique

d'attitudes racistes et rappellent le rôle des pays d'immigration dans l'esclavage, la colonisation et les recrutements militaires. En même temps, les pays d'émigration sont conscients de la perte que représente pour leur économie nationale le départ d'hommes et de femmes parmi les plus actifs et les plus entreprenants. À court terme, cette perte est en partie compensée par les transferts monétaires des émigrés à leur famille et à leur région d'origine, mais les investissements réalisés ne s'orientent pas toujours vers la production agricole ou manufacturière.

L'ampleur du débat politique sur l'immigration contraste avec le peu de données sur l'importance démographique réelle des flux migratoires du Sud vers le Nord. Les données en ce domaine restent lacunaires. Les données disponibles proviennent souvent des agences officielles d'immigration, chiffres que tout le monde s'accorde à trouver sous-estimés, et les données des ministères concernés sont soit plus ou moins confidentielles, soit contestées.

Par ailleurs, les chiffres de l'immigration en Europe sont rarement confrontés aux chiffres sur la migration entre les pays d'Europe. Il faut dire que le projet de formation d'un espace commun européen, limite à terme la mesure statistique des migrations interne à l'Europe

CEPED
15, rue de l'École de Médecine
75270 Paris Cedex 06, France

Tél. (33) 1 44 41 82 30
Fax (33) 1 44 41 82 31

puisque ses résidents pourront s'installer plus librement. Seuls quelques-uns de ces pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Suède) disposent d'un système d'enregistrement fiable des migrations, comparable à celui de l'état civil pour les naissances et les décès. Il est fort peu probable que l'on arrive à une harmonisation de ces systèmes d'enregistrement en Europe, alors que dans le même temps un nombre important de migrations échapperont aux statistiques du fait de l'unification de l'Europe.

En ce qui concerne les pays du Sud, un tel système d'enregistrement des migrations est tout à fait utopique, alors que même l'état civil reste défaillant presque partout. En Afrique sub-saharienne, comme en Europe, des pays se regroupent dans des espaces économiques communs, où toutefois la libre circulation des hommes reste encore à l'état de projet. Les frontières demeurent de toutes façons relativement perméables, et les populations africaines sont dans une large mesure déjà « régionalisées », du fait de l'ancienneté des espaces socio-culturels antérieurs au tracé de ces frontières, et de l'intensité des échanges économiques entre ces pays.

Une tentative d'évaluation des migrations internationales entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe

On le voit, le manque de données fiables sur les migrations concerne aussi bien les pays du Nord que ceux du Sud. Néanmoins, il est possible à partir de travaux démographiques récents, d'évaluer l'importance relative des migrations internationales en Europe, en Afrique de l'Ouest et entre ces deux ensembles.

Pour cela nous nous appuyerons principalement sur deux travaux de recherche. Le premier, mené par Michel Poulain¹, porte sur les migrations entre les pays de l'Europe des douze (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) aux environs de l'année 1990. Il utilise une méthode mathématique pour corriger les données officielles sur les flux migratoires et parvient à reconstruire la matrice des migrations internationales entre ces douze pays. Le second travail fait la synthèse des enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (ci-après nommé REMUAO, réseau coordonné par le CERPOD²). Cette étude a permis d'élaborer une matrice des migrations internationales pour les années 1988-92 (centrées sur l'année 1990) entre sept pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal).

Pour évaluer les flux entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest, il serait tentant de n'utiliser que les chiffres disponibles dans les pays de destination, en principe réputés plus fiables. Cependant les chiffres de l'immigration en provenance d'Afrique sont sous-

évalués, du fait de l'imperfection des systèmes statistiques et de l'immigration clandestine. Les sources officielles européennes dénombrent environ 100 000 immigrations en provenance de l'ensemble des seize pays d'Afrique de l'Ouest dans la période 1988-92. Il est possible de confronter ces données européennes officielles avec les estimations à partir des pays d'origine de ces migrations, en utilisant les données du REMUAO. Cette mesure pourtant indirecte³, montre que le courant migratoire des pays du REMUAO vers l'Europe est nettement supérieur (111 000) à l'estimation faite à partir des statistiques officielles européennes (qui ne comptent que 23 000 immigrants en provenance des sept pays du REMUAO), soit un rapport de 5 pour 1. Cette sous-estimation est en grande partie due aux déficiences de l'appareil statistique des pays vers lesquels se dirigent les immigrants en provenance des pays du REMUAO (principalement la France, mais aussi l'Italie et l'Espagne). L'enregistrement est certainement plus complet en Allemagne, au Danemark, au Pays-Bas et au Royaume-Uni, qui disposent de meilleurs systèmes de mesure de la migration.

Cette estimation indirecte à partir des données du REMUAO (111 000 émigrations vers l'Europe en 1988-92) restent donc, pour les pays concernés, la plus raisonnable dont on puisse disposer actuellement. De même, toujours à partir de ces données, on peut évaluer les migrations de retour en provenance d'Europe à 33 000 durant la même période⁴. On peut donc estimer le volume des migrations africaines des pays du REMUAO vers l'Europe à environ 22 200 par an, et de l'Europe vers les pays du REMUAO à 6 600 par an. Le solde migratoire est donc estimé à +15 600 par an en faveur de l'Europe durant la période 1988-92 pour la population africaine âgée de 15 ans et plus.

L'immigration ouest-africaine a une influence négligeable sur la dynamique démographique de l'Europe

Quelle est l'importance de ces flux en comparaison des flux internationaux entre les pays d'Europe et entre les pays d'Afrique de l'Ouest ? Michel Poulain a évalué à environ 600 000 le nombre de migrations internationales annuelles entre les douze pays de l'Union Européenne telle qu'elle était constituée en 1990. Nous avons évalué, à partir des données du REMUAO, à 258 000 le nombre de migrations annuelles entre les sept pays d'Afrique de l'Ouest, durant la période 1988-92, pour la population de 15 ans et plus. Étant donné que les migrations internationales des enfants de moins de 15 ans sont relativement faibles en Afrique de l'Ouest, les chiffres du REMUAO ne sous-estiment que légèrement les migrations pour la population totale.

À l'intérieur de chacun des ensembles continentaux, le volume des migrations internationales est loin d'être né-

¹ Poulain, M., [1996], « Migration Flows Between the Countries of the European Union : Current trends » in Rees, Ph. *et al. (eds.) Population Migration in the European Union*, Wiley & Sons, p. 51-66.

² Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement, Bamako, Mali.

³ Ces enquêtes ont mesuré l'émigration à l'aide d'un questionnaire spécifique auprès des ménages qui a permis de saisir les informations sur les personnes âgées de 15 ans et plus ayant quitté le pays au cours des années 1988-92 pour une destination internationale.

⁴ Ces flux ne tiennent pas compte des migrations de ressortissants européens vers l'Afrique, au demeurant assez faibles.

gligeable. Par contre les migrations entre ces deux ensembles représentent une part tout à fait marginale des migrations totales. L'immigration africaine des sept pays du REMUAO vers l'Europe des douze ne représente que 9 % des migrations entre ces 7 pays africains, et 4 % des migrations entre les douze pays européens. Dans le sens inverse, l'émigration africaine ne représente respectivement que 3 % pour les pays du REMUAO et 1 % pour l'Europe des douze (voir le tableau ci-contre).

Si l'on rapporte ces chiffres à la population des deux ensembles régionaux, la démonstration est encore plus édifiante. On remarque d'abord que l'intensité des migrations est nettement plus forte en Afrique de l'Ouest : le rapport est d'environ 2 migrations intra-continentales pour 1000 habitants en Europe, contre 5 migrations pour 1000 habitants en Afrique de l'Ouest. En somme, l'intensité des migrations à l'intérieur du continent est bien plus élevée en Afrique de l'Ouest qu'en Europe (2,6 fois plus).

En terme de croissance migratoire (le rapport du solde migratoire à la population totale), la migration Afrique de l'Ouest-Europe a une influence négligeable sur l'accroissement de la population de l'Europe des douze : elle représente 0,005 % de croissance en plus par an, pour une croissance naturelle d'environ +0,184 % par an en 1990, soit un rapport de 1 à 37. Pour les pays africains également, la migration vers l'Europe a une influence négligeable sur leur évolution démographique : une diminution de leur population de 0,029 % par an, à comparer avec une croissance naturelle d'environ +2,8 % en 1990, soit un rapport de presque 1 à 100.

En Europe, un habitant sur mille est un étranger ouest-africain

Que ce soit en volume ou en intensité, l'importance de la migration africaine entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe paraît faible. On pourrait objecter que les chiffres présentés portent sur les flux migratoires, et qu'en terme de nombre de résidents étrangers issus de plusieurs années d'échanges migratoires, l'immigration ouest-africaine est alors moins négligeable. D'après les sources officielles⁵, la population étrangère originaire des 16

pays d'Afrique de l'Ouest s'élèverait à environ 415 000 résidents dans l'Union Européenne (15 pays) en 1993. Ce chiffre est à mettre en relation avec un total de 2,9 millions d'Africains (dont 2,1 millions du Maghreb), sur un total de 11,4 millions d'étrangers non européens. À ceux-là il faut ajouter près de 3,5 millions d'Européens résidant hors de leur pays d'origine. En d'autres termes, en Europe, les Ouest-Africains représentent 14,3 % des Africains, 3,7 % du total de la population étrangère non européenne, et seulement 0,1 % de la population totale de l'Europe. En France, pays qui accueille le plus de ressortissants ouest-africains (31 % de la population ouest-africaine en Europe), ils représentent respectivement 7,8 % de la population africaine, 5,6 % de la population étrangère et seulement 0,2 % de la population française.

Conclusion

Ainsi, du point de vue des flux migratoires comme du

Volume et intensité des migrations internationales en Europe et en Afrique de l'Ouest pour l'année 1990
(chiffres en milliers, taux en pour 1000)

| | Europe des douze (1) | Pays du REMUAO (2) | (2)/(1) |
|--|----------------------|--------------------|---------|
| Migrations internationales intra-continentales (a) | 600 | 258* | 0,4 |
| Migrations dans le sens Afrique - Europe (b) | 22,2* | | - |
| Migrations dans le sens Europe - Afrique (c) | 6,6* | | - |
| Population totale (d) | 325 000 | 54 000 | 0,2 |
| Taux pour 1000 (a)/(d) | 1,85‰ | 4,78‰ | 2,6 |
| Taux pour 1000 (b)/(d) | 0,07‰ | 0,41‰ | 6,0 |
| Taux pour 1000 (c)/(d) | 0,02‰ | 0,12‰ | 6,0 |

Sources : Michel Poulain, *op. cit.* ; Enquêtes REMUAO.
* : estimées pour la population âgée de 15 ans et plus.

nombre d'étrangers, les analyses montrent que la migration ouest-africaine vers l'Europe a un très faible impact démographique, autant dans les pays d'origine que d'accueil. La réalité statistique de l'immigration ouest-africaine en Europe est donc bien en deçà des débats politiques qu'elle suscite parfois, notamment à propos des mesures de régularisation.

L'analyse statistique montre que le « risque migratoire », des pays d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe, est tout à fait minime, même en corrigeant la sous-estimation des chiffres officiels. En particulier, l'immigration

de provenance d'Afrique de l'Ouest est négligeable non seulement par rapport aux migrations intra-européennes, mais aussi par rapport à la population européenne et à sa croissance naturelle. Parmi les migrants internationaux de l'Afrique de l'Ouest, moins d'un sur dix par an émigre vers l'Europe. Rapportée à la population totale de l'Europe, cette immigration ouest-africaine ne représente qu'un individu sur 14 600 par an, et cela sans compter ceux qui retournent tous les ans dans leur pays d'origine. L'impression ou la représentation que s'en font certains, d'un « déferlement » d'Africains de l'Ouest sur l'Europe n'est donc pas corroborée par les analyses démographiques.

Philippe BOCQUIER
ORSTOM-CEPED, Paris

⁵ Sources Eurostat, citées par N. Robin, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe*, Eurostat-Orstom Éditions, Paris, 1996 ; voir aussi P. Chrissantaki & E. Kuiper « Les Africains en Europe : un portrait en chiffres », in *Revue euro-*

péenne des migrations internationales, vol. 10, n°3, 1994, p. 189-199.